

Cher membre titulaire de la SFA,

La SFA lance l'appel à candidatures pour l'organisation du congrès annuel de juin 2029.

Si vous souhaitez faire acte de candidature pour l'organisation de ce congrès, le processus de sélection se déroulera en trois étapes :

I. DECLARATION DE CANDIDATURE

Merci de faire acte de **candidature** auprès du Président de la SFA au plus tard **le 1er Juin 2026** aux adresses suivantes : sfa.arthro@gmail.com ; sfarthroscopie@gmail.com

II. VERIFICATION DE L'ELIGIBILITE DE LA CANDIDATURE ET EVALUATION DU SITE PAR LE PCO DE LA SFA

Dès réception de votre acte de candidature, le site proposé sera évalué par le PCO de la SFA **avant le 1er Septembre 2026**, pour savoir s'il correspond bien au cahier des charges.

Merci de prendre contact dans les meilleurs délais avec Mr Fabrice GUEZ (MCO congrès) – fabrice.guez@mcocongres.com - Tel : 04 95 09 38 00 - afin d'organiser la visite sur site et compléter le dossier avant la date du 1er Septembre !

Afin de vous orienter, quelques éléments à connaître :

Le palais des congrès doit disposer :

- D'un amphithéâtre principal de 1200 places
- De deux salles d'environ 600 places
- De 1 ou deux salles de 200 places
- D'un hall d'exposition de 3000m2 brut

Enfin, la ville doit comporter une capacité d'hébergement adaptée pour 1500 à 2000 personnes aux dates du congrès.

La candidature doit être portée au nom d'un Président ou de l'association d'un Président et d'un co-Président qui doivent fédérer une équipe locale mixte publique et privée. Ces Président et co-Président doivent remplir les critères suivants :

1. Exercer dans la ville candidate au moment de la présentation du projet
2. Être membre titulaire de la SFA depuis plus de 5 ans
3. Avoir participé à la vie de la Société : soit avoir dirigé un symposium ; soit avoir participé à au moins 2 symposiums ; ou avoir participé à au moins 5 manifestations scientifiques du congrès (ICL, conférence magistrale et communications)
4. Ne pas être Président de la SFA au moment du choix du congrès ou lors de son déroulement
5. Ne pas avoir été Président d'un congrès de la SFA antérieur
6. Ne pas être directeur d'un symposium au moment du congrès qu'il souhaite présider

Un Dossier de candidature complet est à envoyer avant le 1^{er} septembre et doit comporter :

1. Lettre d'intention, présidents, co-présidents, comité d'organisation local.
2. Dossier résumant les qualités et les faiblesses du lieu du congrès et de sa ville d'accueil, document élaboré en partenariat avec le PCO.
3. Proposition éventuelle d'un fil rouge (thème) du congrès
4. Proposition d'invités d'honneur, de la société ou la nation invitée pressentie
5. Proposition d'organisation de la participation scientifique locale et régionale
6. Organisation de la contribution matérielle régionale
 - a. Soutiens financiers indirects (mairie, Conseil Régional, sponsors locaux, transports...)
 - b. Mise à disposition de lieux (Diner des Présidents, Soirée de la SFA, ...)
 - c. Évènements Socio-culturels...

III. PRESENTATION et SELECTION DU LIEU DU CONGRES SFA 2029

Les dossiers de candidatures seront examinés par le CA de la SFA en Septembre 2026 et les deux plus pertinents seront présélectionnés.

*Ces deux candidatures seront présentées en session plénière par les candidats finalistes lors d'une réunion du CA le **16 Octobre 2026** et la sélection se fera par vote à bulletin secret.*

Le CA peut décider d'élire deux candidatures pour deux années consécutives lors d'une même élection si la qualité des candidatures le justifie.

N'hésitez pas, lancez-vous et portez avec ambition les couleurs de votre ville, et de toute une région de chirurgiens arthroscopistes !

Bien Amicalement,

Pr Nicolas Bonneville - Président